

Lettre d'information DJEPVA #13

n°13 / Mars - Avril 2019-Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Le grand débat national, avec la mobilisation citoyenne qu'il a suscitée, a notamment permis l'expression des jeunes. Des annonces gouvernementales sont prochainement attendues à l'issue de ce débat. D'ores et déjà, le principe de la tenue d'un comité interministériel de la jeunesse a été acté par le Secrétaire d'Etat, Gabriel Attal. Le rapport du conseil d'orientation des politiques de jeunesse relatif aux mobilités permettra d'alimenter ses travaux. Par ailleurs, préfiguré dès le mois de juin sur treize territoires, le Service national universel entre dans sa phase active. Dans le même temps, les travaux se poursuivent pour décliner les mesures du plan de développement de la vie associative annoncé en novembre dernier. La DJEPVA doit se saisir de ces leviers pour porter une politique transversale. C'est tout l'enjeu d'Ambition JEPVA déployée au sein du réseau qui a suscité, sur de nombreux territoires, la mobilisation des échelons régionaux et départementaux. Des méthodes de co-construction avec les jeunes sont également à l'œuvre ; c'est le cas à la Martinique, à laquelle cette Lettre d'Information consacre son zoom, qui a ancré son ambition territoriale dans un processus de concertation avec les jeunes et soutient plus largement la participation des jeunes ultra-marins. Des démarches d'innovation publique sont également expérimentées. Ainsi la DDCSPP du Cher, à qui cette Lettre d'Information donne la parole, s'est engagée dans de nouvelles méthodes de design des politiques publiques. Il nous appartient de reconnaître ces initiatives, de les partager et de les valoriser.

Jean-Benoît Dujol, délégué interministériel à la jeunesse,
directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative



Le Débat des Jeunes Engagés a été organisé le 20 février 2019 à Paris par l'Agence du service civique dans le cadre du Grand débat national. Près de 1 000 jeunes, actuellement en mission de Service Civique, en Service Volontaire Européen ou acteurs de projets européens et, plus largement des jeunes engagés en associations, fondations, ont débattu avec Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations et Gabriel Attal, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences (PIC), un appel à projets « Repérer et mobiliser les publics dits "invisibles" et en priorité les plus jeunes d'entre eux » a été lancé sur la plupart des territoires via les DIRECCTE/DIECCTE. L'objectif attendu est de donner un nouvel élan aux pratiques existantes ou de tester de nouvelles modalités d'intervention dans le « aller vers » et la « remobilisation » de ces publics. [En savoir plus](#)

Edito

SOMMAIRE

Edito.....p.1

Actualités JEPVA.....p.2

Zoom

Martinique : une ambition territoriale co-construite avec les jeunes.....p.7

La parole à

Eric Bergeault, chef de pôle politique de la ville, jeunesse, citoyenneté de la DDCSPP du Cher, porteur d'une démarche d'innovation publique et de design des politiques de jeunesse.....p.9

Ressources utiles.....p.9

A retenir



www.education.gouv.fr

www.jeunes.gouv.fr

www.associations.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

Actualités JEPVA

Vie associative



Le secrétaire d'Etat, Gabriel Attal, a fait un premier point d'étape le 29 janvier 2019 sur la feuille de route gouvernementale

pour le développement de la vie associative, présentée deux mois auparavant.

[En savoir plus](#)

Proposition de loi en faveur de l'engagement associatif

Adoptée par l'Assemblée nationale en mai 2018, cette proposition a fait l'objet d'un examen en première lecture au Sénat, le 6 mars dernier. Elle vise à encourager la prise de responsabilités associatives en renforçant la prise en compte de la qualité de dirigeant bénévole pour apprécier la faute de gestion et en étendant "l'exception de négligence" aux procédures de comblement du passif pour insuffisance d'actif. Il est également proposé, à titre d'exemple, d'ouvrir le bénéfice du dispositif " impact emploi" et de renforcer la sensibilisation à la vie associative dans l'enseignement moral et civique.

Proposition de loi visant à améliorer la trésorerie des associations

Débatte le 26 mars à l'Assemblée nationale, cette proposition de loi se veut cohérente avec les préconisations émises par le Mouvement associatif et avec le plan Vie associative présenté le 29 novembre 2018. Elle comporte des mesures pour permettre aux associations de renforcer leurs fonds propres et de diversifier leurs financements (possibilité de conserver un excédent "raisonnable" sur les financements publics non consommés, faculté d'effectuer des opérations de trésorerie entre associations, sous conditions, mesures visant à permettre l'affectation au FDVA des comptes bancaires inactifs des associations, faculté de confier à des associations d'intérêt général la gestion de biens immeubles devenus propriété de l'État à l'issue d'une procédure pénale).

Appel à manifestation d'intérêt pour les associations structurantes des quartiers prioritaires

Porté par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales en lien avec le Haut-Commissaire à l'Economie Sociale et Solidaire et à l'innovation sociale, un Appel à Manifestation d'Intérêt, doté de 15 millions d'euros, permettra aux associations de développer leurs solutions à plus grande échelle dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les associations lauréates s'inscriront dans la démarche de l'accélérateur d'innovation sociale et environnementale French Impact, pour consolider leur développement, leurs partenariats, lever les freins réglementaires et renforcer leur impact social et environnemental. [En savoir plus](#)

Jeunesse

Conseil d'orientation des politiques de jeunesse

Le COJ rend son rapport sur les mobilités des Jeunes



La mobilité est-elle une des clefs de l'émancipation, un levier vers l'autonomie des jeunes ?

C'est à cette question que la commission insertion du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse a souhaité répondre. Pour cela un groupe de travail ad hoc a été constitué sous le pilotage de Sandrine Charnoz vice-présidente de la commission insertion des jeunes et Léa Pierret représentant le Forum Français de la jeunesse. Ces travaux permettront de proposer des préconisations sur la thématique des mobilités pour le prochain comité interministériel de la jeunesse.

[Accéder au rapport](#)

Présidence du COJ

Elsa Bouneau a été nommée Présidente du COJ par [décret publié au Journal Officiel du mercredi 20 février 2019](#).

Mobilité internationale



Un nouveau traité pour la relation franco-allemande : le Traité d'Aix-la-Chapelle (TALC)

Le 22 janvier 2019, le traité d'Aix-la-Chapelle signé entre la France et l'Allemagne renouvelle le cadre de coopération dans tous les secteurs entre les deux pays. Si l'Education et la Jeunesse étaient déjà un sujet central du précédent Traité de l'Elysée, la nouveauté du « TALC » concerne la société civile pour laquelle un fonds franco-allemand doit être créé dans le but de développer les initiatives citoyennes et les jumelages.

[En savoir plus](#)



Volontariat et valeurs citoyennes : coopération entre la France et le Royaume Uni

Le 12 février dernier, la DJEPVA et l'Agence du Service Civique ont participé à Bruxelles à "une soirée de collaboration européenne sur le volontariat des jeunes" autour des valeurs citoyennes entre la France et le Royaume Uni. Organisé à la Représentation Permanente britannique auprès de l'UE en partenariat avec le National Citizen Service Trust, l'Agence du Service Civique, le Département britannique du numérique, de la culture, des médias et du sport et la DJEPVA, cet événement a présenté les programmes respectifs français et britannique du service civique et a permis d'ouvrir des perspectives de collaboration entre les deux agences française et britannique du service civique.

SOUTIEN À LA MOBILITÉ
ET À LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE
DES JEUNES ÂGÉS DE 16 À 25 ANS
RÉSIDENT
DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES
DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Politique de la ville -
Soutien à la mobilité
et à la citoyenneté
européenne des
jeunes

Le CGET lance un appel
à projets 2019 destiné

à favoriser le départ des jeunes en priorité en Europe mais également en France. Sont concernés les jeunes âgés de 16 à 25 ans n'étant jamais ou rarement partis en vacances et habitant au sein d'un quartier prioritaire de la politique de la ville. [En savoir plus](#)



OCCITANIE

Séminaire régional : l'accompagnement de la jeunesse vers la mobilité européenne et internationale

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre de la politique régionale menée par la DRJSCS. Il visait à construire des cohérences et des complémentarités entre les acteurs de la mobilité (membres des 13 collectifs d'acteurs départementaux), tenant compte des besoins spécifiques liés aux publics et aux territoires concernés. Des ateliers ont permis aux participants, représentants associatifs, ministériels et territoriaux, de présenter et partager les atouts et dynamiques existants, exprimer les besoins d'améliorations et les manques spécifiques puis analyser les complémentarités.

Réunion des responsables régionaux de la mobilité internationale et européenne des jeunes (REIJ) les 7 et 8 février 2019

Dans un contexte où la mobilité et l'engagement sont les priorités affichées du Secrétaire d'Etat, Gabriel Attal, cette réunion a permis de faire un point d'actualité (SNU, CIJ, COJ, COREMOB...), de réfléchir collectivement à la mobilité de manière transversale, de mettre en perspective les missions des REIJ et enfin d'échanger avec les référents de la DREIC (délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération).



La CONFEJES fête ses 50 ans

Les 15 et 16 mars, la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie (Confejes) a célébré son jubilé

en présence de nombreux ministres de la jeunesse et des sports à Marrakech. Cette organisation internationale qui fédère 43 Etats francophones œuvre depuis 50 ans pour les soutenir dans la construction de leurs politiques de la jeunesse et des sports. A la fois conférence politique et opérateur, la Confejes a soutenu, grâce à ses programmes, plusieurs milliers de cadres techniques et de jeunes, notamment volontaires et entrepreneurs.

FONJEP

L'instruction du Gouvernement du 8 février 2019 relative au déploiement des dispositifs adultes-relais et FONJEP dans le cadre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers est parue.

[Accéder à l'instruction](#)

La prochaine Assemblée Générale du FONJEP sera organisée les 17 et 18 juin 2019 à Paris. Elle sera en partie consacrée aux travaux sur les modèles socio-économiques des associations JEP.

Animation

Le Certificat Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports est créé. Il rénove l'ancien diplôme BAPAAT (Niveau V) qui n'est plus pertinent au regard du système professionnel actuel et des enjeux des rythmes scolaires. [En savoir plus](#)



Conférence-débat
« L'association comme espace d'innovation démocratique »
2 avril 2019

A l'occasion de la sortie du numéro 53 des Cahiers de l'action consacré aux innovations démocratiques dans les associations, l'INJEP organise une conférence-débat en présence des coordinatrices du numéro, de chercheurs et de représentants du monde associatif.

Rencontres annuelles de l'INJEP 2019
« Les mutations du monde associatif »
19 novembre 2019.

A l'heure du renouvellement des modes de financement, du renforcement des dispositifs de mutualisation inter-associative, du développement d'une participation bénévole à la carte, l'édition 2019 des Rencontres de l'INJEP sera l'occasion de s'interroger sur ces nouveaux sentiers qu'empruntent les associations et la manière avec laquelle elles peuvent être accompagnées et soutenues.

L'INJEP a établi son programme de travail pour 2019-2020

Ce programme vise à favoriser la coopération et les synergies entre les différents acteurs des champs JEPVA et sport par la diffusion et la valorisation de données et de connaissances, la production d'indicateurs, la circulation de savoir-faire, de concepts ou encore de méthodes, mises en partage et accessibles à tous.

[Accéder au programme 2019-2020](#)

Les missions de l'INJEP changent de nom. Suite à la parution du [décret n° 2019-106 du 15 février 2019](#), plusieurs missions de l'INJEP ont changé d'intitulé. L'INJEP comprend désormais une Mission "Etudes et recherches", une Mission, "Enquêtes, données et études statistiques" et une Mission "Expérimentation et évaluation des politiques publiques".

Les fiches régionales du baromètre DJEPVA sont disponibles.

À la demande de la DJEPVA et avec l'appui de l'INJEP, le CREDOC a réalisé début 2018 la troisième édition du baromètre DJEPVA sur la jeunesse. L'exploitation territoriale des résultats permet d'éditer en complément des fiches régionales qui présentent les indicateurs clés et les spécificités des régions.



Les dernières publications

Avec l'édition des chiffres clés de la jeunesse 2019, l'INJEP rend accessible un ensemble d'indicateurs de référence sur les questions de jeunesse.

- J. Parisse - Réforme territoriale et réorganisation de l'Etat : quels enjeux pour les politiques de jeunesse ? - INJEP analyses & synthèses, n°21.
- J. Parisse, La prise en compte des jeunes ruraux et périurbains par les intercommunalités et les pays Analyse transversale de quatre monographies de territoire, INJEP notes & rapports, n°2019/02 .
- Agora débats/jeunesses 2019/1, n° 81
- Un an de politiques de jeunesse. Janvier à décembre 2017, N°15
- P. Croutte et al., Baromètre national des pratiques sportives 2018, INJEP notes & rapports n°2019/01.



Retrouvez ces publications sur www.injep.fr

Service national universel

Le recrutement des volontaires est ouvert. Une plate-forme d'inscription en ligne pour



recruter des volontaires appelés à participer au SNU a été ouverte début mars 2019. Entre 2 000 et 3 000 jeunes « dans l'année suivant leur troisième » seront sélectionnés pour participer à ce premier test. Pour cette phase de test, les recteurs et préfets de chacun des 13 départements pilotes (1) sont chargés de sélectionner les candidatures pour créer dans chaque territoire un panel représentatif de lycéens, apprentis, décrocheurs, jeunes en situation de handicap. La plate-forme numérique d'inscription s'appuiera sur un démarchage local. Il sera réalisé dans les lycées, mais aussi dans les centres de formation en alternance, où sont scolarisés les apprentis ; les missions locales, pour toucher les décrocheurs scolaires, et enfin les maisons départementales des personnes handicapées, pour recruter des jeunes en situation de handicap.

En savoir plus

(1) les Ardennes, le Cher, la Creuse, l'Eure, la Guyane, les Hautes-Pyrénées, la Haute-Saône, la Loire-Atlantique, le Morbihan, le Nord, le Puy-de-Dôme, le Val-d'Oise et le Vaucluse.

La préfiguration du SNU se décline en deux temps : une « phase de cohésion » de quinze jours (programmée pour juin), durant laquelle les jeunes vivront ensemble. Ils devront ensuite se livrer, entre juillet 2019 et juin 2020, à une « mission d'intérêt général » de quinze jours également.



En 2018, le Service civique continue à se développer

Plus de 140 000 volontaires ont réalisé une mission d'intérêt général en 2018 (+14% entre 2017 et 2018). Divers types de structures accueillent les volontaires : les associations (62%), les services de l'Etat (21% en augmentation depuis 2016) ainsi que les collectivités territoriales (6%). L'axe prioritaire de l'année 2018 et de 2019 reste la qualité des missions tout en maîtrisant le risque de substitution à l'emploi. Concernant l'accessibilité au Service civique, la part des volontaires en situation de handicap s'élève désormais à 1,5%. Cette augmentation sensible depuis deux ans témoigne d'une prise en compte collective des enjeux liés au handicap par la communauté du Service civique qui prend appui sur un dispositif désormais considéré comme un levier d'action.

Mise en œuvre du Service civique en 2019

[L'instruction n°ASC/CAT/2019/19 du 29 janvier 2019](#) relative aux modalités de mise en œuvre du Service civique pour l'année 2019 positionne les objectifs stratégiques de l'Agence de l'année 2019 dans le cadre de ceux fixés pour la période 2018/2019 et fixe les objectifs quantitatifs 2019 de développement territorialisé du Service civique ainsi que les moyens mis à disposition (outils d'aide au pilotage et moyens budgétaires délégués au plan local).

L'accueil de volontaires en situation de handicap : lancement d'un projet pilote en Pays de la Loire et en Loire-Atlantique



L'Agence du Service Civique lance la première expérimentation territoriale dédiée au handicap avec un réseau d'acteurs publics et associatifs ainsi que de nombreux acteurs qui œuvrent à l'inclusion de personnes en situation de handicap. L'objectif vise à répliquer cette expérimentation à d'autres territoires au niveau national pour lever les freins à l'engagement en Service Civique des jeunes en situation de handicap. Ce projet pilote territorial vise à identifier et lever les freins à l'accueil de volontaires en situation de handicap, tant auprès des jeunes que des potentiels organismes, à élaborer des outils et définir des méthodes permettant de favoriser leur inclusion, à créer les conditions pour que cette démarche pilote puisse être dupliquée dans d'autres territoires. [En savoir plus](#)

Valeurs de la République Laïcité



Les carnets de la Laïcité créés en Eure-et-Loir ont pour objectif de répondre à des situations exposées par

des professionnels de l'enfance et de la jeunesse lors des sessions de formation « Valeurs de la République Laïcité » (VRL) ou lors de rencontres et réunions. Pour alimenter ces carnets un groupe de travail mobilisant la DDCSPP, la CAF, la Ligue de l'enseignement et une association départementale des PEP 28 a procédé au recensement des situations délicates vécues au sein de diverses structures (centre social, accueil de loisirs, structure information jeunesse, maison des jeunes, petite enfance...) -a priori- en rapport avec la laïcité. Les cas concrets exposés lors des formations VRL ont également été capitalisés. A partir de ces retours, des fiches pratiques ont été rédigées pour répondre de manière simple et concrète aux problématiques rencontrées autour de cinq thèmes : alimentation, tenue vestimentaire, milieu professionnel, liberté d'expression et pratiques religieuses. Ces carnets ont vocation à déconstruire les clichés, démêler le vrai du faux et apprendre à reconnaître ce qui se rapporte à la laïcité de ce qu'on lui impute par méconnaissance. [Accéder aux carnets](#)

Enquête "Formation continue" Afin d'objectiver les besoins en formation continue des personnels des services déconcentrés, la DJEPVA, en lien avec la DS et le bureau de la formation (DRH), pilote, depuis 2017, une enquête annuelle en direction des agents des directions régionales, départementales et des établissements. L'édition 2019 de cette enquête est ouverte du 29 mars au 29 avril. Elle se décompose en trois volets : "Formation continue", "outillage" et "post formation initiale statutaire" (s'adressant uniquement aux personnels JEPVA ayant suivi une formation initiale sur l'année 2017-2018). [Accéder à l'enquête \(à partir du 29/03\)](#)

Au calendrier

29/03 - Regroupement des correspondants Information jeunesse

01/04 - Regroupement des chefs de pôle régionaux JEPVA

Bon à savoir

- [L'appel à projet national 2019 Action culturelle et langue française](#) du Ministère de la culture vise à lutter contre l'illettrisme et favoriser l'apprentissage du français notamment pour les jeunes de 16 à 25 ans sans emploi et sans qualification et les enfants et les jeunes en situation de fragilité linguistique sur le temps périscolaire et extra-scolaire.
- [La circulaire relative aux nouvelles modalités d'utilisation du fonds Publics et territoires de la Cnaf](#) pour la période de la Convention d'objectifs et de gestion 2018-2022 est parue.

Temps forts

11 - 17.04



BOURGES



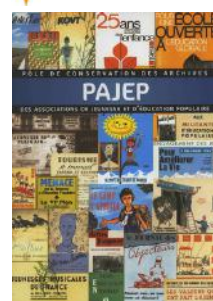
Rencontre nationale Jeunes, fêtes et territoires

Mise en place dans le cadre du Printemps de Bourges, cette rencontre interroge les pratiques festives des jeunes. Elle est organisée par la DDCSPP du Cher et la Ligue de l'Enseignement 18, avec le soutien de la DJEPVA et de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et les conduites addictives (MILDECA). [Accéder au programme](#)

2019



ILE DE FRANCE



Les événements du PAJEP

Dans le cadre de ses missions, le Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Pajep) mène des activités de valorisation des fonds et des travaux, à l'initiative du comité scientifique et en lien avec ses partenaires. Des colloques et ateliers sont organisés courant 2019. [Accéder au programme](#)

Vous pouvez nous faire part de vos avis, remarques et suggestions concernant cette lettre d'information [ICI](#)

Zoom

Martinique : une ambition territoriale co-construite avec les jeunes

Dans les territoires ultra-marins, en raison de la structuration des services sur un seul niveau, le principe de collégialité présidant à l'élaboration des ambitions territoriales JEPVA n'est pas opérant. Des méthodes de co-construction sont toutefois à l'oeuvre. La Martinique qui déploie depuis plusieurs années une dynamique de soutien à la participation des jeunes les a associés à la définition de son projet territorial.

La participation des jeunes, un axe structurant d'une politique de jeunesse. L'ambition territoriale JEPVA de la Martinique a été adossée à une démarche participative de tous les acteurs, collectivités et associations. Elle a aussi impliqué les premiers concernés par cette politique transversale à savoir les jeunes. Historiquement ancrée dans les politiques structurantes soutenues par la DJSCS, la participation des jeunes s'organise dans le cadre du conseil départemental de la jeunesse (CDJ) de Martinique. Après vingt années d'existence, le CDJ a pu, grâce à des financements obtenus via le fonds d'expérimentation de la jeunesse, travailler à la structuration des associations de jeunesse. Le CDJ est ainsi devenu récemment une structure associative

fédératrice d'une vingtaine d'associations de jeunes disposant d'une gouvernance collégiale. Cette structure devrait permettre de donner davantage de lisibilité et de visibilité aux actions menées par les jeunes, leur assurer une plus large représentation au sein de différentes instances et mutualiser les moyens. Rayonnant aussi bien auprès des collectivités à travers les conseils de jeunes qu'auprès des acteurs associatifs via notamment les juniors associations impliquées dans la nouvelle structure, celle-ci a permis aux jeunes d'occuper une réelle place au sein des sphères politiques et économiques.

Le processus de co-construction d'une politique territoriale de jeunesse. Deux phases ont présidé à la co-construction d'Ambition JEPVA sur le territoire martiniquais. Une phase de concertation a d'abord permis à la DJSCS de croiser l'expression des jeunes quant à leurs attentes et leurs besoins et les réponses des acteurs, institutionnels, associations et collectivités locales. L'émergence du projet territorial a coïncidé avec les Assises des Outre-Mer. Le cadre de ces Assises a été propice à ce recueil de parole collective en créant, à travers les groupes mis en place, les conditions de l'échange entre les jeunes, les administrations, les collectivités locales et les professionnels de la jeunesse. La DJSCS positionnée sur l'atelier « placer la jeunesse au cœur de l'évolution de la société martiniquaise », s'est emparée de ce levier avec l'objectif d'articuler la commande des Assises et l'écriture du projet territorial JEPVA en réinvestissant les analyses et les travaux et en confortant la parole des jeunes pour nourrir l'ambition territoriale. Une phase de validation a ensuite permis aux jeunes d'amender le projet puis de le partager avec les acteurs associatifs et institutionnels afin de proposer un réel projet territorial concerté.





La participation des jeunes : enjeu fédérateur des territoires ultra-marins Fort de cette dynamique de participation des jeunes et consciente de l'importance de les impliquer en tant que porteurs d'une voix collective, la DJSCS de Martinique a soutenu l'organisation d'un séminaire « jeunesse, engagement et culture » réunissant les jeunes représentants de l'ensemble des territoires ultra-marins. Pendant une semaine, du 10 au 17 octobre 2018, 50 jeunes, âgés de 18 à 35 ans, issus des territoires d'Outre-Mer, de la Corse et des régions ultrapériphériques ont été accueillis à Sainte-Luce. Ce séminaire avait pour but d'échanger sur les problématiques

communes en tenant compte des spécificités inhérentes à chaque territoire. Les délégations présentes ont été invitées à apporter leurs contributions en vue de l'élaboration de politiques de jeunesse répondant aux priorités partagées aussi bien qu'aux particularités locales. L'enjeu de la continuité territoriale avec la question des mobilités a été au centre des échanges mais d'autres sujets ont mobilisé les délégations tels que l'insertion socio-professionnelle,

l'engagement et la participation des jeunes, les traditions et influences culturelles. Concernant les suites données à ce séminaire, il est envisagé de reconduire l'événement dans un territoire différent et de l'ouvrir à de nouvelles thématiques. Une synthèse du séminaire d'octobre est en cours de finalisation et devrait permettre de mettre en perspectives les conclusions de celui-ci dans le cadre d'un échange avec les élus, le préfet et la collectivité territoriale de Martinique.

A.Lemoine

(1) Corse, Guadeloupe, Guyane, Mayotte, Iles Canaries, Saint-Pierre et Miquelon, Madère, Nouvelle-Calédonie, Réunion, Saint-Martin

Partageant le constat relatif à la nécessité d'une mise en lien entre les territoires insulaires et ultrapériphériques, particulièrement sur les questions de jeunesse, la DJSCS de Saint-Pierre et Miquelon s'est emparée de la proposition de séminaire de la Martinique. Posant comme préalable de mobiliser un panel de jeunes représentant la diversité des situations présentes sur l'archipel et en raison du nombre important de jeunes absents car poursuivant leurs études supérieures hors du territoire, la DJSCS s'est engagée dans une large communication auprès des médias et en fédérant des relais, la collectivité territoriale qui octroie des bourses aux étudiants et le monde associatif. Six candidats correspondant aux profils se sont manifestés mais face à la complexité des déplacements qui met en lumière l'un des enjeux de ce territoire insulaire, seuls trois jeunes, étudiants en métropole, ont pu se rendre à la Martinique. Soucieux de représenter au mieux les jeunes Saint-Pierrais et Miquelonnais, ils ont diffusé un questionnaire préalable afin de recueillir leur expression et porter au mieux leurs attentes. La synthèse du séminaire devrait pouvoir être réinvestie auprès des jeunes au printemps 2019.

Cet article a été réalisé sur la base d'entretiens menés avec Chantal Dardanus, responsable du pôle politique de la ville - jeunesse vie associative de la DJSCS de Martinique et Clémence Tisserand, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse à la DCSTEP de Saint-Pierre et Miquelon.

La parole à...



Eric Bergeault, chef de pôle Politique de la ville, jeunesse, citoyenneté de la DDCSPP du Cher, porteur d'une démarche d'innovation publique et design des politiques de jeunesse

Dans quel cadre s'inscrit la démarche d'innovation publique portée par la DDCSPP ? En 2018, la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) propose à six directions régionales de participer à un programme de formation-action à l'innovation conduite entre mars et juin 2018 en partenariat avec la Chaire innovation publique ENA-ENSCI (1). Avec l'appui de la direction régionale du Centre-Val de Loire, la DDCSPP du Cher, particulièrement impliquée sur la question des pratiques numériques et festives juvéniles, s'inscrit dans ce programme pour mener une démarche d'innovation publique destinée à préfigurer et tester une politique de jeunesse territoriale.

En quoi consiste cette démarche ?

Avec cette démarche, il s'agit d'évaluer et réinventer les actions de prévention et de réduction des risques au regard des pratiques festives et numériques des jeunes. Elle s'appuie sur une méthodologie qui suppose une alternance de phases immersives et réflexives. Avec la tenue annuelle du Printemps de Bourges, manifestation d'envergure rassemblant plusieurs dizaines de milliers de jeunes, la DDCSPP dispose d'un terrain d'observation potentiellement significatif. Adossée à un protocole d'enquête créative, la phase immersive, en avril 2018, a permis de recueillir et produire des données visuelles et verbales croisées avec la définition de parcours physiques et numériques. Cette expérimentation territoriale a bénéficié alors d'un accompagnement national avec l'appui de l'ENA-ENSCI (1) qui a mobilisé un designer de politiques publiques, une chargée de mission en sciences politiques, une designer d'espaces. L'expérimentation menée par la DDCSPP a bénéficié aussi d'échanges avec les quatre autres expérimentations menées dans le cadre du programme piloté par la DGCS. Trois regroupements nationaux où sont formulées des

(1) Ecole Nationale Supérieure de Création Industrielle

Ressources utiles

- [Le bénévolat en France en 2017 : état des lieux et tendances, Laboratoire d'économie et de management de Nantes-Atlantique et Centre de recherche sur les associations, Octobre 2018](#)

synthèses sous la forme de verbatim ont permis aux porteurs de projets d'interagir. La phase réflexive a donné lieu à une analyse collective de l'ensemble du matériau. Un premier test organisé auprès d'un panel de jeunes usagers nous amène à formuler de nouvelles propositions d'action publique. Celles-ci seront testées in situ lors du Printemps de Bourges organisé mi-avril 2019.

Comment la démarche rayonne-t-elle au sein du réseau JSCS-JEPVA et auprès des acteurs territoriaux ?

La démarche, appuyée par le pôle cohésion sociale de la DRDJSCS du Centre Val de Loire, a fait l'objet d'une présentation à l'ensemble des chefs de pôle JEPVA et s'inscrit dans le projet territorial JEPVA. Mobilisatrice et fédératrice, elle agrège dans le Cher des partenaires et acteurs nombreux et diversifiés (déléguée aux droits des femmes, Préfecture-service de coordination des politiques publiques, association de prévention du Cher, Promeneurs du net, CAF, école d'ingénieurs INSA)

Comment cette démarche peut-elle être mise en perspective ?

Les pratiques innovantes étant culturellement ancrées dans le réseau JEPVA, il convient de rappeler que le design des politiques publiques bénéficie à présent d'un appui institutionnel et méthodologique de la direction interministérielle de la transformation publique (DITP), des Laboratoires régionaux d'innovation publique. Une première mise en réseau des initiatives territoriales conforte également celles-ci. Dans la continuité de cette première expérimentation, la DDCSPP du Cher a répondu, fin 2018, à l'appel à projets « Défis Cartes blanches » du fonds « Transition numérique de l'Etat et modernisation de l'action publique » - programme d'investissement d'avenir. Retenue parmi 24 projets pour faire l'objet d'une préfiguration, une action de co-construction avec les usagers autour du non-recours à la prévention par les jeunes de 16-30 ans, fera l'objet d'un prototype présenté en juin où trois projets seront sélectionnés pour être soutenus dans leur intégralité. En complémentarité, l'idée serait de bâtir, dans le Cher, à moyen ou long terme, un laboratoire d'innovation publique sur les politiques de jeunesse.

Propos recueillis par A.Lemoine

Directeur de publication : Jean-Benoît Dujol

Contact : Bureau de l'animation territoriale

Audrey Lemoine, responsable éditoriale

audrey.lemoine@jeunesse-sports.gouv.fr

© 2019. Tous droits réservés